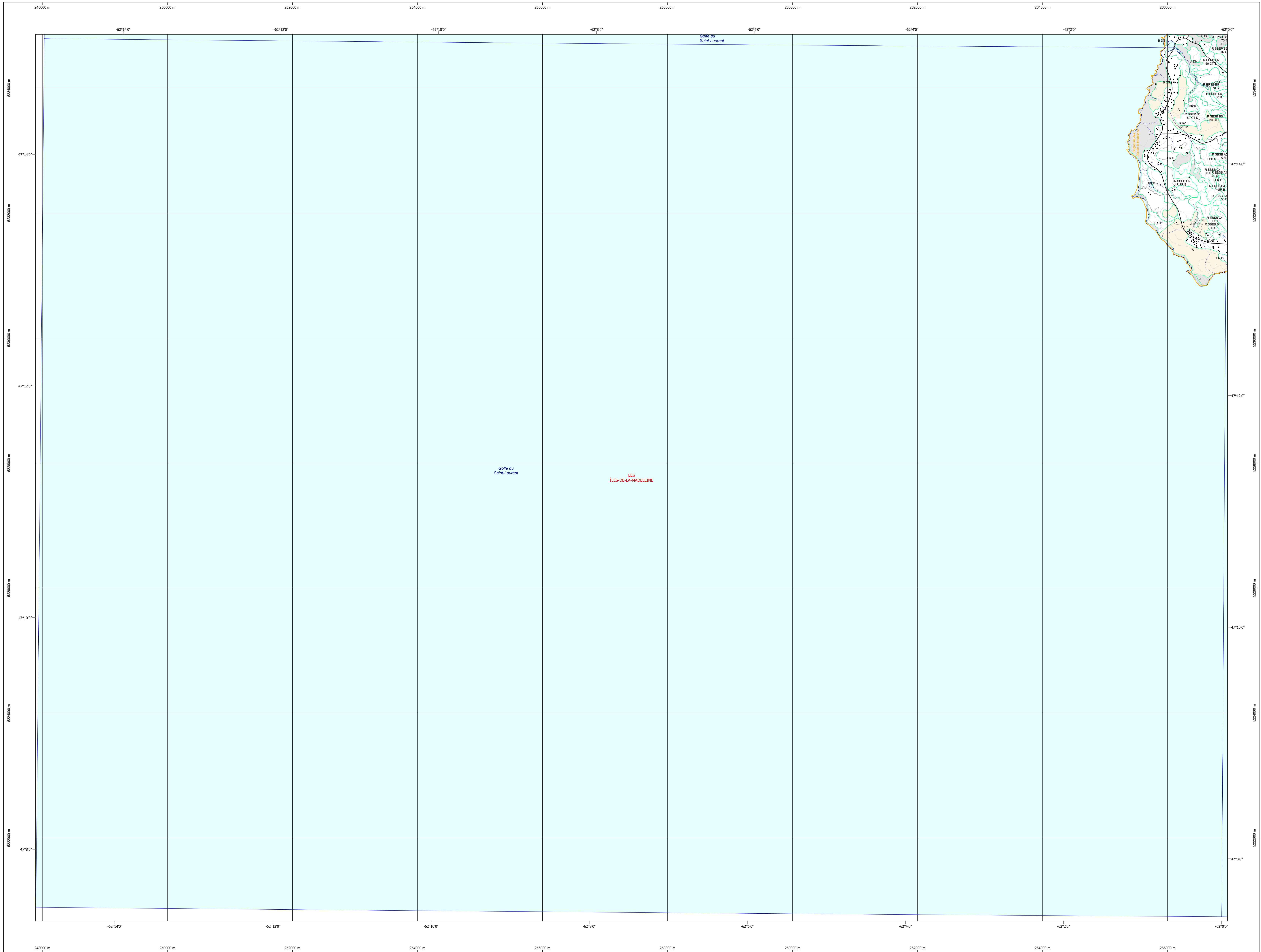


11M01NE  
(11M01-200-0202)

# Carte écoforestière



## STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Description	> 7m	< 7m	Reproductif	Non forestier
20	Bois blanc	X	X		
21	Bois rouge	X	X		
22	Épicéa commun	X	X		
23	Épicéa de Sitka	X	X		
24	Épicéa des montagnes	X	X		
25	Épicéa de l'Atlantique	X	X		
26	Épicéa de la Nouvelle-Écosse	X	X		
27	Épicéa de l'Ontario	X	X		
28	Épicéa de la Nouvelle-Écosse (variété)	X	X		
29	Épicéa de l'Ontario (variété)	X	X		
30	Épicéa de l'Ontario (variété)	X	X		

Exemple d'appellation	7m de hauteur	Reproductif	Non forestier
20 21	CJ 98 D	A D#	NF
20 21 A2	F A S CT 78 N0		

### TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

**RÉSERVAUX**  
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.

**FEUILLES**  
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

**MÉLANGES**  
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent initialement plus de 25% et après de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RÉSERVÉES #	ESSENCES FEUILLES #	ESSENCES FEUILLES # #	ESSENCES FEUILLES # # #	
D	Épicéa blanche	BB	Bouleau à papier	BLA	Feuilles non censurées
E	Épicéa noir et rouge	BU	Bouleau jaune	BLB	Feuilles non censurées
F	Pin blanc	CI	Chêne blanc	CB	Feuilles non censurées
G	Pin rouge	CI	Chêne rouge	CB	Feuilles non censurées
H	Pin résineux	CI	Chêne résineux	CB	Feuilles non censurées
I	Mélèze laricin	CI	Chêne laricin	CB	Feuilles non censurées
J	Pinus strobus	CI	Chêne à graine brève	CB	Feuilles non censurées
K	Pinus contorta	CI	Chêne à graine longue	CB	Feuilles non censurées
L	Pinus murrayana	CI	Chêne à graine moyenne	CB	Feuilles non censurées
M	Pinus strobus (variété)	CI	Chêne à graine longue	CB	Feuilles non censurées
N	Pinus strobus (variété)	CI	Chêne à graine moyenne	CB	Feuilles non censurées
O	Pinus strobus (variété)	CI	Chêne à graine brève	CB	Feuilles non censurées
P	Pinus strobus (variété)	CI	Chêne à graine longue	CB	Feuilles non censurées

### INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Hauteur moyenne des tiges dominantes et codominantes	Densité des tiges				
	25 à 35m	36 à 45m	46 à 55m	56 à 65m	66 à 75m
100 à 150	A	A1	A2	A3	A4
151 à 200	B	B1	B2	B3	B4
201 à 250	C	C1	C2	C3	C4
251 à 300	D	D1	D2	D3	D4
301 à 350	E	E1	E2	E3	E4
351 à 400	F	F1	F2	F3	F4
401 à 450	G	G1	G2	G3	G4
451 à 500	H	H1	H2	H3	H4
501 à 550	I	I1	I2	I3	I4

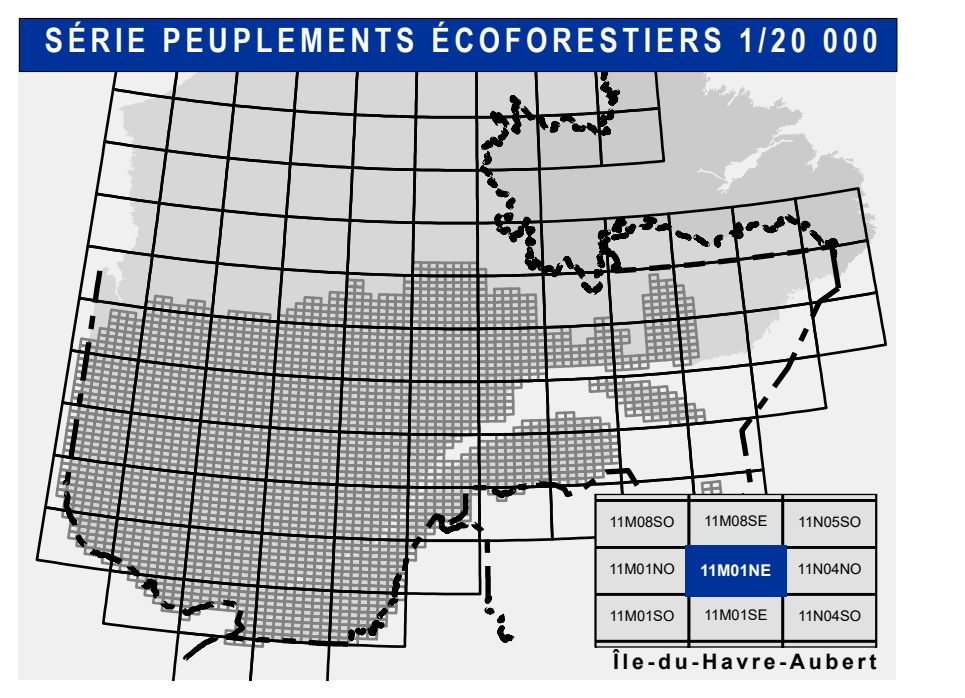
(\*) Information provenant d'image satellite

### CLASSES D'ÂGE

Équipement	Année de plantation				
	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2019	2020-2029
REGULIER	15	25	35	45	55
IRREGULIER	15	25	35	45	55

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Déblèvement total	CDD	Coupe à diamètre brulé
ES	Épandage grave	SLD	Coupe à diamètre brulé avec débranchement
BR	Brisés total	CAM	Coupe de diamètre brulé
FR	Feuille	C	Coupe de diamètre brulé
VER	Vegetal grave	CO	Coupe de diamètre brulé
CPN	Coupe sans protection de la repousse	CJT	Coupe de jarriage
CPC	Coupe avec protection de la repousse	CJT	Coupe de jarriage
CBT	Coupe de bris de tiges	CB	Coupe de bris de tiges
CSE	Coupe progressive d'ensemencement	CB	Coupe de bris de tiges
CT	Coupe totale	CB	Coupe de bris de tiges
CDB	Coupe de réhabilitation dans un bris	CSE	Coupe progressive d'ensemencement
ETS	Éclaircie sans réserves	CFM	Éclaircie sans réserves
ENS	Éclaircie sans réserves avec aménagement	CPC	Coupe progressive d'ensemencement
PLA	Plantation ou semis culture à intervalles	DRM	Dépagement mécanique de la rig. néerlandaise
PLR	Plantation ou semis culture en récipients	DRM	Dépagement mécanique de la rig. néerlandaise
PLB	Plantation de boutures	DR	Éclaircie commerciale
RA	Régénération d'un site d'éclaircie	EC	Éclaircie commerciale
RA	Régénération d'un site d'éclaircie	EC	Éclaircie commerciale
RNS	Replantation de semis culture	EPD	Éclaircie précommerciale
RNS	Replantation de semis culture	EPD	Éclaircie précommerciale
FER	Fertilisation	FER	Fertilisation
RSV	Réhabilitation des sites de coupe	RSV	Réhabilitation des sites de coupe
ECL	Éclaircie commerciale	ECL	Éclaircie commerciale
CHR	Coupe de diamètre brulé	CHR	Coupe de diamètre brulé
MB	Mesure	MB	Mesure
RNS	Régénération sans réserves	RNS	Régénération sans réserves
RRR	Régénération avec réserves	RRR	Régénération avec réserves
DP	Déblèvement partiel du feuillage	RRR	Régénération avec réserves
EL	Éclaircie légère	RRR	Régénération avec réserves
VP	Vegetal partiel	RRR	Régénération avec réserves

TERRAINS FORESTIERS	CLASSES DE PENTE			
COU	Déclivité ou semi-déclivité humide	DESIGNATION	Taux d'inclinaison	
CM	Déclivité ou semi-déclivité	A	Nulle	0% à 5%
AL	Autre	B	Faible	5% à 10%
		C	Moyenne	10% à 25%
		D	Moyenne	25% à 40%
		E	Abnормale	40% et plus
		F	Extrême	45% et plus



- Voies de communication et ponts**
  - Classe 1, HN - Hors norme
  - Classe 2
  - Classe 3
  - Classe 4
  - NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
  - NF - Non forestier (Adresse Québec)
  - Post forestier
- Hydrographie écoforestière**
  - Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau permanent, canal
  - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
  - Bâtiment, silo, réservoir
  - Chute, rapide, écueil
  - Centre de ski alpin
  - Hydrobase
  - Mine à ciel ouvert
  - Pyliône
  - Terrain de camping
  - Tour de télécommunication, tour
  - Barrage, barrage de castor
  - Remonte mécanique
  - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
  - Courbe de niveau maîtresse
  - Courbe de niveau intermédiaire
  - Esker
- Peuplement écoforestier**
  - Peuplement écoforestier
  - Peuplement improductif
  - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
  - Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
  - Système de référence géodésique: NAD 83 (SGRS)
  - Projection cartographique: Mercator transversale modifiée (MTM), zone de 3°
  - Système de coordonnées planes du Québec (SCQPP) Tableau 4
  - Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
  - Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
  - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 20° 09' OUEST
  - Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 62° 7' 31" O 47° 11' 10" N
  - Longitude d'origine (méridien central): 61° 30' ouest
  - Latitude d'origine (équateur): 0°
  - Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
  - Facteur d'échelle: 0,9999
- Sources**
  - Donnée: Asstie cartographique (données topographiques)
  - Hydrographie: Direction des Ressources naturelles et de la Faune
  - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
- Informations forestières**
  - Numéro d'inventaire écoforestier: 4e programme
  - Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): 2004
  - Date de mise à jour provinciale: Juin 2019
  - Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Réalisation**
  - Production: Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
  - Direction des Inventaires Forestiers
  - 2702, 4e Avenue Ouest, 2e étage A108
  - Québec (Québec), G1M 0E1
- Diffusion:** Direction des Inventaires Forestiers
- AVERTISSEMENT**
  - Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.
- ©Gouvernement du Québec



11M01NE  
(11M01-200-0202)